

Valérie RABASSA

Candidate aux élections législatives sur la 2^{ème} circonscription du Tarn et Garonne

Montech le 01 juin 2007

Objet : Position Plate forme Aéroportuaire

Monsieur,

Vous souhaitez connaître ma position à l'égard du projet d'un nouvel aéroport « toulousain ». Je me suis prononcée à de nombreuses reprises CONTRE ce projet. Ainsi, au titre de Conseiller régional et Maire adjoint de Montech, je me suis exprimée, tant en séance plénière à la Région qu'en réunions publiques, à de nombreuses fois CONTRE ce projet pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il n'existe aucune raison de croire à une envolée du trafic aérien en Midi-Pyrénées à long terme. Je rappelle que la première étude commanditée par la Région estimait l'augmentation du trafic passager autour de 15-20 millions d'ici environ 15 ans sur une base de modèle de prévision erroné comportant un nombre significatif d'erreurs. Cette seconde étude prévoyait une augmentation du trafic moindre et un horizon de saturation de Blagnac d'ici 30-35 ans. Cette étude étant un peu meilleure que la précédente en reprenant, par exemple, l'hypothèse de la création du LGV. Les dernières études de l'Etat admettent que le trafic ne serait saturé ni en 2030, ni au-delà.

Par ailleurs, Avec une utilisation des capacités autour de 40% pour le trafic passager, l'aéroport de Blagnac sous ses formes actuelles est loin d'être saturé.

Je voudrais également rappeler les dangers d'une réserve foncière tant pour les entreprises que pour les particuliers ou encore les communes ou collectivités locales et territoriales. Un projet d'aéroport, c'est d'abord de nombreuses années avant la réalisation de ce dernier, une réserve foncière. Cette dernière aurait des effets immédiats et à long terme négatifs avec une limitation de l'activité économique sur la zone en raison des risques liés aux projets d'investissement futur. Les particuliers ainsi que les communes ou collectivités locales et territoriales seraient également les

grands perdants (dépréciation immédiate du foncier, limitation drastique de nouvelle construction, etc). Je terminerais par le mythe de l'emploi. A supposer une croissance soutenue du trafic passager (cela est contesté pas de nombreuses études), le potentiel de création d'emplois serait faible. Ce qui crée de l'activité économique et donc de l'emploi, ce n'est certainement pas la création d'une réserve foncière. Une réserve foncière c'est le gel pour de nombreuses années de l'activité économique pour une hypothétique activité aéroportuaire à un horizon incertain de 20-30 ans.

Pour ma part, malgré les déclarations de Mr Estrosi dans le contexte que nous connaissons tous, je reste très vigilante et totalement mobilisée pour notre cause commune : le retrait définitif du projet d'aéroport.

Je vous pris d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

(Signée)

Valérie RABASSA